

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/11663/Add.12

21 août 1975

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport supplémentaire sur l'application du cessez-le-feu au Moyen-Orient

Le chef d'état-major par intérim de l'ONUST a soumis le rapport spécial ci-après sur l'évolution de la situation dans le secteur Israël-Liban les 20 et 21 août 1975 :

1. Une plainte a été reçue des autorités libanaises selon laquelle le 20 août, entre 16 heures et 16 h 45 TU, des avions à réaction des forces israéliennes auraient attaqué à la bombe et à la roquette les villages libanais de Ham et de Maaraboune, situés à 65 km environ à l'est de Beyrouth, causant des pertes humaines et des dégâts matériels.
2. A la demande des autorités libanaises, le chef d'état-major par intérim de l'ONUST a autorisé une enquête, qui a été faite le 21 août. Accompagnés d'un représentant du délégué principal du Liban auprès de la Commission mixte d'armistice israélo-libanaise, les observateurs militaires de l'ONU ont interrogé des témoins et examiné les preuves qui leur ont été présentées.
3. Des témoins à Ham ont déclaré que le village avait été attaqué par des avions à réaction des forces israéliennes le 20 août entre 16 heures et 16 h 30 TU. Ils ont indiqué que six avions avaient, à sept reprises, attaqué à la bombe et à la roquette et que de ce fait quatre Libanais avaient été tués et neuf blessés. Ils ont également déclaré que de nombreux animaux avaient été tués et d'autres blessés. Des témoins à l'hôpital de Baalbek ont déclaré qu'ils avaient été blessés au cours de l'attaque aérienne du village de Ham.
4. Les observateurs militaires ont vu à Ham 11 maisons et une voiture détruites par l'explosion et la fragmentation de projectiles. Ils ont également vu dix animaux morts et un animal blessé, une dizaine d'entonnoirs creusés par des bombes et des dégâts matériels dus à l'explosion et à la fragmentation de projectiles. Ils ont vu à l'hôpital de Baalbek trois Libanais grièvement blessés et sept autres légèrement blessés qui auraient été victimes de l'attaque aérienne. A la demande des autorités libanaises, l'enquête n'a pas englobé Maaraboune.
5. D'après les résultats de l'enquête, la plainte est confirmée en ce qui concerne une attaque aérienne, ayant causé des dégâts matériels, du village de Ham.

